



Brantôme en Périgord, le 03 avril 2024

Le Maire de Brantôme en Périgord

à

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du conseil municipal qui se réunira en session ordinaire le :

Mardi 09 avril 2024 à 20 h 00
à la salle du Dolmen à Brantôme en Périgord

Conformément à l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT), vous trouverez, jointes à la présente convocation, les notes explicatives de synthèses relatives à l'ordre du jour.

Au titre de l'article L. 2121-13 du CGCT, vous pouvez également consulter en Mairie tous les dossiers afférents à l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Monique RATINAUD.

Ordre du jour joint.../...

Réunion du conseil municipal du 09 avril 2024

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 12 mars 2024 ;
2. Information sur les décisions prises en vertu des délégations visées à l'article L. 2122-22 du CGCT ;

Fonctionnement des instances :

3. Installation d'un nouveau conseiller municipal ;
4. Modification des commissions municipales thématiques ;
5. Désignation d'un nouveau délégué titulaire au sein du Syndicat Mixte d'Intervention et de Prévention Scolaire (SMIPS) de Nontron ;
6. Désignation d'un nouveau délégué suppléant au sein du Syndicat Mixte Scolaire (SMS) du Mareuillais ;

Affaires budgétaires et fiscales :

7. Affectation du résultat de fonctionnement 2023 du Budget principal de la commune de Brantôme en Périgord ;
8. Vote des taux de fiscalité 2024 ;
9. Information sur l'état annuel présentant l'ensemble des indemnités brutes de toutes natures dont bénéficient les élus siégeant au sein au conseil municipal de Brantôme en Périgord ;
10. Adoption du Budget Primitif principal 2024 de la commune de Brantôme en Périgord et autorisation de virements de crédits ;
11. Affectation du résultat de fonctionnement 2023 du budget annexe du service « Assainissement Collectif » ;
12. Adoption du Budget primitif 2024 du budget annexe du service « Assainissement Collectif » ;
13. Affectation du résultat de fonctionnement 2023 du budget annexe « Vente Energies » ;
14. Adoption du Budget primitif 2024 du budget annexe « Vente Energies » ;
15. Affectation du résultat de fonctionnement 2023 du budget annexe « Lotissement Lapouge » ;
16. Adoption du Budget primitif 202 du budget annexe « Lotissement Lapouge » ;

Participations et tarifications :

17. Frais de fonctionnement du gymnase : Approbation de la participation financière 2024 auprès du SIVOSS ;

18. Contribution au transport scolaire : Approbation de la participation financière auprès du Syndicat Mixte d'Intervention et de Prévention Scolaire (SMIPS) de Nontron ;
19. Contribution au transport scolaire : Approbation de la participation financière auprès du SIVOSS pour la période 2023-2026 ;
20. Pistes DFCI « Puy de Raussie » : versement d'un fond de concours à la communauté de communes Dronne et Belle ;
21. Réduction exceptionnelle de la redevance d'occupation du domaine public pour les commerces de la rue Puyjoli au titre de l'année 2024 : précision sur l'application de l'exonération ;

Cadre de vie :

22. Point d'eau incendie privé secteur « Les Balans » : convention de droit de pompage ;
23. Convention des servitudes avec le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne : canalisations souterraines ;

Informations complémentaires